BULLETIN D'INSCRIPTION 2023/2024: *Pour les adhérents 2022/2023: UTLISER l'inscription en ligne du site https://www.errancereims.com/*

NOM :……Prénom ……

Sexe : F / M Date de naissance : ……/……/…… Cat. : ……..

Adresse :……..

Code Postal :……..Ville :……..

Téléphone :…… Portable :……

Mail :……@…… Taille : XS- S - M - L- XL - XXL

S'inscrit à Errance Reims Europe Club (cocher le Choix)

☐ **25 € A : Cotisation « de base » compris Marche Nordique**

☐ **50 € B : Cotisation de base avec licence athlé santé.**

☐ **60 € C : Cotisation Coureur Pratiquant avec licence athlé running**

☐ **90 € D : Cotisation Coureur Pratiquant avec licence athlé Compétition**

N° de licence si vous avez déjà été licencié FFA :…….. Saison : ……..

Je joins

- **Règlement à l'ordre de : Section Errance Reims Europe Club (ou virement)**
- **Certificat médical daté entre 15/07/23 et 15/09/23:**

⇒ **la non contre-indication de la pratique de l'athlétisme ou de la course en compétition (cotisations C et D avec LICENCE ATHLE RUNNING ou comp.) : modèle page 3**

⇒ **ou la non-contre indication de la pratique de l'athlétisme ou de la marche nordique (adhérents Marche N. à 25 € et cotisation B) : modèle page 4**

- **Une photo d'identité (si possible numérique envoyé par mail)**

En cas de non-souscription à la licence , je certifie avoir souscrit une assurance accident personnelle.

Date :…… Signature :……

Autorisation des parents ou du tuteur légal pour les mineurs de moins de 18 ans

Je soussigné : ……autorise mon fils/ma fille :……
À pratiquer l'athlétisme et à faire des compétitions avec Errance Reims Europe Club.

Date / lieu :……Signature :

Responsabilité civile: Reims Europe Club est couvert par une police souscrite auprès de M.M.A.
Individuelle accident: Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence, il incombe aux autres adhérents de s'assurer personnellement, à titre individuel.
Errance Reims Europe Club est affiliée à la FFA sous le N° 051056 .En cas de frais de mutation , possible répercussion à l'adhérent
Validité du 01/09/23 au 31/08/24 de l'année suivante. Pas d'adhésion en dessous de la catégorie Cadet né en 2007 et 2008
RGPD : les données collectées sur ce formulaire sont utilisées à la confection d'un fichier adhérents. Les données personnelles fournies peuvent faire l'objet d'un traitement informatique. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement ou de limitation du traitement. Vous pouvez également pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement de vos données

COURSE - TRAIL - TREK
ERRANCE
REIMS - EUROPE - CLUB

http://www.errancereims.com/ & https://www.facebook.com/errance51

20 Rue de l'ESCAUT - Quartier de l'Europe , Complexe Sportif des Thiolettes
51100 REIMS

Saison 2023/2024

ERRANCE est la section Course sur route , Trail , rando ou trek et marche nordique de l'Europe Club Omnisports de Reims.
• Convivialité - Bonne Entente - Modestie - Bénévolat en sont les valeurs qui se sont transformées en règles de fonctionnement.
• Forte d'une centaine d'adhérents (dont 50% de féminines) et presque autant de sympathisants, la section est animée pour la partie sportive par : Raphael, Benoit , Sébastien, Pascal S, pour la course et Daniel, Martine ,Jean en marche N.
• D'autre part, chaque membre peut proposer et organiser l'entrainement du dimanche , un voyage ou une sortie pour une course, une randonnée, un Trail, un trek….

La Perf d'accord , la fête d'abord

TRAIL du MONT de BERRU
#14 : 1 & 2 JUIN 2024

Inscription / Cotisation 2023/2024

A : Cotisation **« de base »: 25 €** qui comprend :

- L' adhésion à l'Association Europe Club Omnisports et l'usage de ses locaux (club-house).
- L'accès à la vie du club (AG, randos, sorties, news , réunions de convivialité : barbecue en 09 , beaujolais nouveau en 11 , galette des rois en 01 , Trail en 06)
- L' accès possible aux **3 séances de Marche Nordique** de Lundi (n°**7**) et Jeudi (n°**8**) et Samedi(n°**9**)

Pour **PRATIQUANT « Marche Nordique »**:
CERTIFICAT MEDICAL daté du 01/08 au 15/09 ou moins 2 mois OBLIGATOIRE , mentionnant la non-contre indication à la pratique de l'Athlétisme ou la Marche Nordique.

B : Cotisation A avec licence FFA Athlé Santé : TOTAL de **50 €** dans ce cas.

C : Cotisation **« Coureur Pratiquant »: à 60 €**

Qui comprend en plus des avantages de la cotisation « De Base » à 25 € :

- L'accès aux **3 séances encadrées** de Mardi (n°**1)** et Jeudi (n°**2** Trail/fartlek) et Samedi (n°**4**) avec suivi et plans d'entrainements généraux.
- **L'Inscription collective aux épreuves du Challenge Trail Champ'ardennes et 3 courses à désigner avec gain de 4 € /course**
- **La licence FFA Athlé Running avec assurance individuelle accident (compétitions et entrainement**
- **Licence FFA Athlé Compétition possible avec plus-value de 30 €**

Pour **« COUREUR PRATIQUANT »** CERTIFICAT MEDICAL daté du 01/08 au 15/09 ou moins de 2 mois OBLIGATOIRE , mentionnant la non-contre indication à la pratique de l'Athlétisme , ou de la course à pied ou du sport, **en compétition.** Pour les licenciés de la saison 2022/2023 , réponses au questionnaire médical si le certificat médical fourni date de moins de 3 ans : sera remplacé le 31/08/23 par le Parcours de Prévention Santé

Avantages « Licence »:

- Une inscription plus simple aux compétitions hors stade : juste son N° de licence à donner , sans fournir de certificat médical , avec la licence Athlé Running (pas possible avec Athlé Santé)
- **La fourniture d'un certificat médical VALABLE 3 ANS , sous réserve de renouveler sa licence**
- Une assurance individuelle accident (voir conditions , hors options 1 et 2 payantes)
- De profiter de réductions diverses (meeting au Stade de France à 22 € au lieu de 44 € par exemple)

Validité du 01/09/23 au 31/08/24 - Pas d'adhésion en dessous des catégories cadet (nés en 2007 et 2008)
Errance Reims Europe Club est affiliée à la FFA sous le N° 051056

Responsabilité civile: Reims Europe Club est couvert par une police souscrite auprès de M.M.A.

Individuelle accident: les licenciés FFA , bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence, il incombe aux autres adhérents de s'assurer personnellement, à titre individuel, et de le justifier.

Les Entrainements

Trail & Course sur route

1 Mardi : Europe club (ext.: Stade fac ou parc Jeanne d'Arc) **Raphael ou Benoit**
18 H 00 à 19 H 30 (Course/ Fractionné/ VMA / Etirements)

2 Jeudi : Parc de Champagne & Butte St Nicaise :
18 H 00 à 19 H 45 (fartleck /Trail / gainage) : **Raphael ou Sébastien**

4 Samedi : 9 H 00 à 11 H 00 : entrainement Trail à Cernay ou Berru **Raphael**
5 Dimanche: Course ou sortie sur proposition , ou entrainement libre à Cernay ou Berru

Marche & Rando

7 Lundi :
09 H 00 à 11 H 15 **:** CHENAY : **Daniel (et Martine C en cas d'absence)**
8 Jeudi :
09 H 00 à 11 H 15 **:** CHENAY : **Daniel (et Martine C en cas d'absence)**
9 Samedi :
09 H 15 à 11 H 30 : CHENAY (parking route de Trigny) **Daniel**

Les Grandes Sorties

Saison 2023/2024:

UTMJ le 1/10 / Trails du Challenge Champ 'Ardennes / Projets à définir (Trail/route/ randos/trek)

Certificat médical - Compétition

Certificat médical pris en application des articles L. 231-2 et L. 231-2-2 du Code du Sport
(Licence _____ Athlé Running, Pass Running)

Je soussigné, Docteur : _____

Demeurant à : _____

Certifie avoir examiné ce jour M. / Mme / Melle : _____

Né(e) le : ____ / ____ / _____ Demeurant à : _____

Et n'avoir constaté, à ce jour, de contre-indication à la pratique de l'**athlétisme en compétition**.

Je l'informe de l'intérêt de déposer auprès de l'Agence Française de Lutte contre le Dopage (AFLD) une demande d'Autorisation d'Usage à des fins Thérapeutiques (AUT) en cas d'utilisation, même ponctuelle, de produits suceptibles d'entrainer une réaction positive lors d'un contrôle anti-dopage.

Fait à :

_____

Le : ____ / ____ / _____

Cachet et signature du médecin

Article 2.1.2 des Réglements généraux de la Fédération Française d'Athlétisme :
Les personnes qui demandent une Licence, à l'exclusion des non-pratiquants (Licence Athlé Encadrement), **doivent produire un certificat médical de non contre-indication** à la pratique de l' «athlétisme» ou de l'«athlétisme en compétition» selon leur Licence.
Ce certificat médical, établi par un médecin de leur choix, doit être délivré suivant la réglementation en vigueur et **doit être daté de moins de six mois** au moment où la demande de création ou de renouvellement de la carte d'adhérent.

Certificat médical Athlé santé

Certificat médical pris en application de l' article L. 231-2-2 du Code du Sport
(Licence Athlé Santé)

Je soussigné, Docteur : _____

Demeurant à : _____

Certifie avoir examiné ce jour M. / Mme / Melle : _____

Né(e) le : ____ / ____ / _____ Demeurant à : _____

Et n'avoir constaté, à ce jour, de contre-indication à la pratique de l'athlétisme.

Je l'informe de l'intérêt de déposer auprès de l'Agence Française de Lutte contre le Dopage (AFLD) une demande d'Autorisation d'Usage à des fins Thérapeutiques (AUT) en cas d'utilisation, même ponctuelle, de produits suceptibles d'entrainer une réaction positive lors d'un contrôle anti-dopage.

Fait à :

_____

Le : ____ / ____ / _____

Cachet et signature du médecin

Article 2.1.2 des Réglements généraux de la Fédération Française d'Athlétisme :
Les personnes qui demandent une Licence, à l'exclusion des non-pratiquants (Licence Athlé Encadrement), **doivent produire un certificat médical de non contre-indication** à la pratique de l' «athlétisme» ou de l'«athlétisme en compétition» selon leur Licence.
Ce certificat médical, établi par un médecin de leur choix, doit être délivré suivant la réglementation en vigueur et **doit être daté de moins de six mois** au moment où la demande de création ou de renouvellement de la carte d'adhérent.